

<b>Zeitschrift:</b>	Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse
<b>Herausgeber:</b>	Le messager suisse de Paris
<b>Band:</b>	4 (1958)
<b>Heft:</b>	10
<b>Artikel:</b>	Journées des Suisses de l'étranger : Baden et Zurich, 30 et 31 août
<b>Autor:</b>	Bovey, René
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-847416">https://doi.org/10.5169/seals-847416</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# JOURNÉES des SUISSES de L'ÉTRANGER

## BADEN et ZURICH, 30 et 31 Août

Ces 36<sup>e</sup> Journées des Suisses de l'étranger, présidées magistralement par M. Olivier Reverdin, conseiller national, président de la Commission des Suisses à l'étranger de la N.S.H., se sont déroulées dans le plus grand calme, autant par le fait qu'aucun des objets de l'ordre du jour n'était explosif qu'en raison de la chaleur tropicale de cette fin d'été à Baden et à Zurich !

Près de 500 personnes avaient répondu à l'invitation lancée par le Secrétariat. Ce chiffre, relativement élevé, provient de ce que M. l'Ambassadeur Pierre Micheli avait saisi l'occasion de ces rencontres des Suisses de l'étranger pour convoquer à Baden les représentants des Sociétés suisses de France, ainsi que les consuls suisses en France, pour y discuter des problèmes particuliers de la colonie dans ce pays. Nos lecteurs seront renseignés directement sur les résultats de ces délibérations en marge des Journées. Il nous suffira de relever ici qu'on a décidé de reprendre l'excellente habitude de réunir chaque année tous les présidents de Sociétés suisses en France. De cette manière, la colonie gagnera en cohésion et pourra exprimer avec plus de poids ses avis et ses vœux dans toutes les questions qui intéressent soit l'ensemble des Suisses à l'étranger, soit plus particulièrement nos compatriotes résidant en France, et qui forment la plus importante de toutes les colonies suisses dans le monde. Il fut également accepté de transformer le « Messager suisse de Paris » en « Messager suisse de France », mais en veillant à ne porter préjudice ni aux bulletins régionaux que publient des groupes de sociétés dans diverses régions de France, ni à l'ECHO, qui reste la voix des communautés suisses dans le monde entier. Nous souhaitons la bienvenue à ce nouvel organe et formons des vœux pour son développement.

Comme d'habitude, l'ordre du jour des Journées de Baden et Zurich comportait des objets reflétant les préoccupations directes de nos compatriotes émigrés et ayant trait notamment à l'aide extraordinaire aux Suisses à l'étranger et rapatriés victimes de la guerre 1939-1945, à l'assurance vieillesse et l'assurance invalidité, à la taxe militaire. De hauts fonctionnaires de l'Administration fédérale ont donné des informations à cet égard. On trouvera le texte de leurs exposés dans le numéro d'octobre de l'ECHO.

Le chapitre de la représentation des Suisses à l'étranger au pays a de nouveau fait l'objet d'échanges de vues au cours duquel M. Schurch, vice-président exécutif de la Commission des Suisses à l'étranger de la N.S.H., a annoncé une réforme de la composition de cette Commission, qui devra comprendre une proportion plus grande de délégués désignés par les colonies selon une procédure de leur choix. La Commission deviendra ainsi plus directement « représentative » de la communauté suisse à l'étranger. La solution de cet important problème déterminera la mise en œuvre d'une politique plus cohérente des Suisses à l'étranger et en leur faveur.

Un autre sujet qui mérite de retenir l'attention n'a pu être qu'esquissé, faute de temps : le rayonnement culturel de la Suisse à l'étranger. Il a été introduit par

M. Egli, de Londres. Correspondant dans la capitale britannique d'un grand journal suisse, animateur pendant longtemps du groupe N.S.H. dans cette capitale, M. Egli nous a fait part de ses préoccupations et de ses idées à cet égard. Le professeur Jean de Salis, président de la Fondation « Pro Helvetia », exposa de quelle manière l'œuvre qu'il dirige s'efforce de travailler à ce rayonnement avec les moyens dont elle dispose. On entendit encore un représentant des Suisses d'Allemagne, M. Schmidt, de Hambourg.

*Le point capital de l'ordre du jour concerne la création d'un « Fonds de Solidarité des Suisses à l'étranger ».* On en parlait depuis sept ans, et une commission de la N.S.H. présidée avec autant de dévouement que de désintéressement par M. Urs Feer, étudia la question sous toutes ses faces. Le pas décisif est maintenant accompli. Le Fonds existe sous la forme d'une société coopérative d'entraide mutuelle. Les Suisses à l'étranger ont pris eux-mêmes en mains leur propre sort, en application du proverbe : aide-toi, le Ciel t'aidera. *Notre Secrétariat enverra une documentation détaillée à tous ceux qui en feront la demande.* Il faut qu'une vague d'adhésions massives déferle, dès maintenant, pour prouver à l'opinion publique en Suisse et à nos autorités que ce Fonds répond à un besoin économique et social et qu'il convient, par conséquent, de soutenir l'œuvre entrepris.

Le samedi soir était consacré au délassement. Le groupe de Baden de la N.S.H. s'était aimablement chargé de cette partie du programme et son succès dit assez tous les soins mis à la préparation de cette soirée familiale dans le beau cadre du Kursaal. Que MM. Paul Landolt, président, et son bras droit, Jan von der Mühl, en soient remerciés. Au cours de la soirée, M. Eugène Dietschi, vice-président du Conseil national, parla au nom des Chambres fédérales en termes éloquents ; M. Kim, conseiller d'Etat, au nom du canton d'Argovie et de la ville de Baden et enfin M. Paul Landolt, plein de verve et de saveur, au nom du groupe N.S.H.

Le dimanche, les Suisses de l'étranger se sont transportés à Zurich, à la Saffa, rendant ainsi hommage à la femme suisse dont cette exposition illustre le travail et le rôle dans la vie nationale. M. Paul Chaudet, vice-président du Conseil fédéral, apporta le salut des autorités et parla sur le thème « Problèmes de défense nationale ». Son discours captiva les auditeurs. M. Ernst Speiser, conseiller aux Etats, développa quelques considérations sur « l'économie suisse et le monde qui l'entoure », sujet de brûlante actualité pour les représentants de la « cinquième Suisse ». Au déjeuner en commun, on entendit encore Mlle Henriette Cartier, membre du Comité d'organisation de la Saffa, et le professeur Emile Egli, président central de la N.S.H., qui, dans une allocution d'une profonde inspiration, rappela que la Suisse devait toujours faire retentir dans le monde la voix de l'humanité. Digne conclusion de ces 36<sup>e</sup> Journées des Suisses à l'étranger, et mot d'ordre pour l'avenir.

René BOVEY,

Secrétariat des Suisses à l'étranger de la N.S.H.